

**COMPTE-RENDU REUNION n° 4 du COMITE de VILLAGE**  
**Vendredi 11 septembre 2015 18 h - 19 h 15**

**Présents** : Mme Darenne, Elue référente, Mmes Sagnac et Brieff, Mrs Gonnord et Lechalupé

**Absent** : Mr Léger

**1 - INVITE**

Mr le Maire-Adjoint Jean-Luc Gay devait intervenir afin de faire le bilan des activités et animations. Au dernier moment, il en a été empêché, en ayant informé par SMS Mme Darenne laquelle, hélas, en a pris connaissance tardivement et donc l'info n'a pas été transmise.

Nous proposons de tenir prochainement une autre réunion avec ce point resté non traité à l'ordre du jour.

**2 - SUIVI** de nos suggestions, demandes etc....

2 - 1 - Nous avons constaté une reprise de certains marquages au sol, zébrages. Un passage piéton de sécurisation des écoliers semble programmé mais différé. A suivre.

2 - 2 - Envahissement des trottoirs par des végétaux , haies et branchages divers, poubelles et autres obstacles

La lettre de Mme Le Maire a bien rappelé les consignes, mais la mauvaise volonté et les incivilités au détriment du bien-être de tous semblent perdurer. La saison estivale touchant à sa fin, période surchargée pour la Police Municipale, nous espérons que celle-ci pourra maintenant dégager le temps nécessaire aux rappels à l'ordre.

2 - 3- Marché de Cassy

2 - 3 - 1 - Hélas nous constatons que malgré nos propositions et les promesses qui ont suivi, la question reste entière concernant les poubelles ouvertes à tout vent et non collectées en temps voulu. Il s'agit pourtant d'une question élémentaire d'hygiène et d'image de la commune. (photos à disposition).

2 - 3 - 2 -De même les toilettes « publiques » sont une nuisance olfactive permanente avec un des 2 WC fermé à clef. Qui a la clef ? Pour quel public ?

2 - 3 - 3 -Des riverains se plaignent également de la nuisance sonore de l'association des boulistes.

Il est vraiment regrettable que certains quartiers semblent privilégiés car plus soignés et mis en valeur.

2 - 3 - 4 - Nous constatons avec satisfaction que notre demande de publication de nos comptes-rendus sont maintenant en ligne, hélas, celui du 13 avril est toujours en attente.....

### **3 - COMMUNICATION**

3 - 1 - Nous constatons un déficit et nous souhaiterions, entre autre, un rappel de notre existence sur une prochaine lettre du Maire.

Mme Darenne envisage l'utilisation du panneau extérieur au dos de la Mairie.

Toute autre initiative serait également la bienvenue.

3 - 2 - Ayant constaté que les stands du FORUM des Associations n'étaient pas stricto sensus réservés aux Associations Lantonaises, nous avons regretté de ne pas y avoir été conviés. Cela aurait été pour nous un excellent vecteur de communication. Nous le suggérons vivement pour la prochaine édition.

3 - 3 - Nous avons appris par le site que des permanences mensuelles des élus référents des Comités de Village étaient programmés. Selon Mme Darenne, quasiment pas de fréquentation, et aucunement pour des questions d'intérêt général mais pour des points particuliers ne relevant pas de notre mission.

3 - 4 - Nous demandons à ce que le texte de la Charte soit également en ligne afin que nos missions soient bien comprises et non surinvesties.

**4 - ANIMATION à VENIR** : Les Boucles Lantonaises du 15 Novembre

Sur le site de la Mairie, lien avec le « Comité des Fêtes », organigramme de l'organisation, « pavé signaleurs co-responsables » : nous découvrons avec surprise : « bénévoles des Comités de Villages ».

Si notre bonne volonté ne peut être mise en doute, pourquoi sans concertation ni explication de ce que l'on attend de nous ?

### **5 - P.L.U./S.C.O.T**

La Charte (délib. n° 11-09 du 07/11/2014) prévoit la consultation pour avis sur entre autres sur les projets de schéma d'urbanisme.

Lors du Conseil Municipal du 18 juin 2015 délib 04/02, il a été constitué un Comité de pilotage de 22 membres : 13 élus et 9 Administrés choisis par la Mairie.

Compte tenu de ce qui précède, il nous semble logique que les Comités de Village, représentés par exemple par la Présidence de chacun des Comités en fasse partie. Or nous n'avons pas été sollicités.

En regardant la liste, nous constatons que 3 personnes choisies à titre personnel font partie respectivement du Comité de quartier de Blagon, de Lanton, de Taussat mais personne du Comité de Cassy.

Par ailleurs, sur 9 membres, il y a au moins 4 personnes de Taussat ce qui statistiquement n'est pas une représentation équitable de la commune.

Nous demandons donc à être mieux représentés.

Michèle Brieff - Présidente

